

## ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

Adressez le montant au C.C.P.  
1890-57 RENNES, Hervé GRALL  
51, rue Inkermann, BREST.Aujourd'hui, être libre  
c'est être informé.

# LE PEUPLE BRETON

0,60

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

## LA MANIFESTATION DU 8 AVRIL : UN POINT FINAL



(Photo S. Michaiowski, Studio Guillaume)

### LES SYNDICALISTES BRETONS : FACE A LA " FORCE DE FRAPPE " GAULLISTE

Le pouvoir était bien décidé à torpiller la journée d'action régionale du jeudi 8 avril, organisée par les syndicats ouvriers et enseignants. Malgré Eriau, préfet du Finistère, et son émule des Côtes-du-Nord qui, sur les conseils de leur bon ami Frey, firent interdire le transport des délégués à l'extérieur de leurs départements respectifs, en vertu de textes vaguement légaux et bien empoussiérés, les 3 000 syndicalistes sont arrivés à destination et ont manifesté. Au fait, le Finistère et les Côtes-du-Nord ne seraient-ils pas soumis aux mêmes lois que le Morbihan ou la Loire-Atlantique par exemple ?

Trois mille syndicalistes de l'Ouest (les cinq départements bretons, plus les Pays de Loire), qui se changèrent bien vite en trois mille syndicalistes bretons. Ce qui remettait les choses à leur place. On aurait voulu fondre cette entité peuplée, originale et progressiste qu'est la Bretagne, dans un vague Ouest français, déjà semi-désertique à un bout, et à l'autre sérieusement entamé par une envahissante banlieue parisienne ! Re-peine perdue. Pour l'homme de la rue, pour les employées qui acclamaient le cortège, pour le syndicaliste parisien, pour le quotidien hexagonal, et même pour le peu suspect *Télégramme de Brest*, c'était la Bretagne et les Bretons qui manifestaient ce jour-là. Personne ne pouvait les confondre avec de pâles Oues-tiens. Au cœur même du défilé, les slogans « Des usines en Bretagne », « Du travail en Bretagne » se firent plus fréquents alors qu'on s'approchait du lieu du meeting. Sur la Bourse du Travail on avait déployé une banderole : « La Fédération C.G.T. - Fonction publique de la Seine salue les Bretons ». Justice était rendue.

Ce qui était bien dommage pour les Oues-tiens sincères qui prirent part à cette tentative d'affaiblissement du syndicalisme breton. Tentative à laquelle s'associèrent allègrement bien des responsables bretons, il faut le dire...

Dès la descente du train, à Montparnasse, le groupe du Sud-Finistère se heurta à un commissaire de police qui se chargea de faire comprendre que tout défilé et tout rassemblement étaient interdits, et qu'il valait mieux se rendre directement à la Bourse du Travail. « Soyez gentils », ajouta-t-il (ou ironisa-t-il...). Le mot d'ordre secret était de se rendre par petits groupes dans les jardins des Tuileries en empruntant le métro. Ce que nous fîmes. A la station du Châtelet, un charmant comité d'accueil (dans le cadre de la « Campagne de l'accueil et de l'amabilité » ?) vint à notre rencontre : plusieurs dizaines de gardes mobiles, l'arme à la bretelle, barraient le passage à tout individu arborant une tête de Breton. Et ici nous devons rendre un hommage particulier à leur flair, car nous fûmes tous refoulés ! A l'air libre, sur les trottoirs, des C.R.S., gardes mobiles et assimilés, se livraient par centaines « à la chasse au Breton ». Une chasse passionnante et efficace, puisqu'elle empêcha plusieurs centaines de manifestants de rejoindre le gros du défilé.

Ceux de Brest ne se laissèrent pas intimider puisqu'ils se regroupèrent pour foncer dans le tas, et passèrent ! Dès le matin, des heurts s'étaient produits avec la police. Une grenade lacrymogène avait été lancée. Tous les cars et voitures particulières en provenance des départements rebelles étaient automatiquement dirigés sur le Parc des Princes. Ce qui fit dire à

### LES COOPERATIVES MARITIMES

(Voir notre étude page 3)

## ou UNE ETAPE ?

*Paris-Presse*, toujours à la pointe de l'information : « Les Bretons ont bloqué les portes de Paris » ! A moins qu'on ait voulu faire allusion au grand nombre de Bretons que compte la police ?...

Surprenant la vigilance matraqueuse et bleu marine, le cortège démarre à 14 heures ; l'allure est rapide et résolue. Un premier barrage est facilement débordé. Un deuxième est enfoncé sans trop de mal. Au troisième, au quatrième, des bagarres éclatent, provoquées par quelques capes plombées, impatientes de tâter du Breton. Certains représentants de l'« ordre » brisent systématiquement les pancartes qui passent à leur portée. Ce qui ne va pas sans résistances ni contre-attaques. Un officier de gendarmerie est blessé à la tête. Plusieurs dizaines de manifestants sont arrêtés. Ils seront relâchés plus tard. Plus loin, une jeune fille du Sud-Finistère est jetée au sol et brutalisée par cinq flics à la fois ! Il faut l'intervention d'un officier pour mettre fin à tant de sauvagerie ! Le cortège, un moment scindé, se regroupe et balaye un cinquième barrage avant d'arriver à la Bourse du Travail.

Le meeting se déroule plus calmement. Les orateurs de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.E.N. se succèdent et mettent le doigt sur le mal dont souffre la Bretagne : sous-développement, reprise brutale du chômage, désindustrialisation, etc., qui entraînent une massive déportation de la main-d'œuvre bretonne vers des régions lointaines et surpeuplées. On évoque la

### ET MAINTENANT...

Les syndicats qui ont organisé la journée revendicative du 8 avril à Paris, sur le thème "L'OUEST VEUT VIVRE" se déclarent satisfaits. De son côté, la presse "régionale" estime que la manifestation a été une réussite (1).

De fait, cette journée a présenté des aspects positifs. Elle a montré que les travailleurs bretons avaient pris conscience de la solidarité existant entre leurs intérêts propres et les intérêts dits "régionaux".

C'est là un progrès notable, si l'on songe à un passé récent où les syndicalistes craignaient d'évoquer certains problèmes, pour ne pas être accusés de s'opposer à l'intérêt "national"... Le seul fait que, à notre époque de dépression politique et syndicale, une manifestation sur un thème de défense régionale ait pu entraîner à Paris plusieurs milliers de travailleurs de chez nous montre que la démythification a commencé et que certains "tabous" ont perdu de leur force d'inhibition.

Pourtant, il faut bien reconnaître que cette journée revendicative ne semble pas avoir suscité un intérêt majeur de la part de ceux qu'il s'agissait de convaincre : le gouvernement, le patronat, la presse, la grande majorité des Parisiens eux-mêmes...

Les grandes manifestations populaires à Paris groupent plusieurs centaines milliers de personnes : qu'on se souvienne des manifestations anti-O.A.S., des obsèques des victimes de la Porte de Charonne, de celles de Thorez, etc. Il faut plus qu'un rassemblement de 4 à 5 000 personnes pour impressionner les Parisiens.

### QUESTION DE STYLE ?

**M. Charles Le Quintrec prend-il au sérieux les revendications des travailleurs ?**  
*Sans être déchaînés, les orateurs étaient sans faiblesse, les discours chargés d'électricité. L'orateur parlait, les délégués l'écoutaient. Un martèlement de mots et une vague de voix montaient vers les étages. Une autre affirmation et les applaudissements crépitaient. Comme dit Raymond Devos : « J'envoie ma réplique, le public m'envoie son rire ». Ce qui est vrai au théâtre l'est également un jour de manifestation. Quand les rôles sont bien distribués, le spectacle fait recette.*

... Se serrer les coudes pour n'avoir pas, dans un laps de temps plus ou moins court, à se serrer la ceinture.

(LA BRETAGNE A PARIS, 11 avril 1965.)

politique gaulliste qui, pendant deux ans, promet une loi-programme pour la Bretagne, en approuve le principe, et qui, finalement, fait voter un V<sup>e</sup> Plan qui diminue encore la part de la Bretagne dans les investissements publics. Il ne s'agit plus d'un « aménagement du territoire, mais d'un déménagement ! ». Les Bretons de Paris, venus grossir une foule qui atteint 5 000 personnes, clament avec les compatriotes restés au pays leur colère et leur volonté d'en finir avec un régime hors la loi.

PAOL QUEINNEC,  
Délégué par les lycées  
de garçons de Quimper.

Les démarches officielles ont été décevantes. Au Patronat français, les délégués ouvriers, reçus par un des adjoints de M. Villiers, n'ont obtenu aucun engagement précis, aucune promesse positive.

Quant au pouvoir, il a appliqué, une fois de plus, la tactique du "mépris de fer"... Les délégués de l'"Ouest" n'ont pu être reçus à l'Hôtel Matignon et ont dû remettre leur motion à un simple huissier...

Avant la manifestation, la presse "régionale" s'interrogeait sur la mesure que le Premier minis-

(Voir suite page 2)

(1) Voir notamment *Ouest-France* du 9 avril 1965.

## Edito

Gernika 1964, Bergara 1965 : deux jalons dans la lutte du peuple basque péninsulaire contre le régime franquiste. L'an dernier, près de 40 000 personnes avaient défilé silencieusement, dignement, à Gernika, ville martyre de l'aviation nazie. Cette année, le gouverneur de la province de Guipuscoa déclara illégal le rassemblement de l'Aberrri Eguna (jour de la patrie) organisé par le Parti nationaliste basque et le mouvement révolutionnaire E.T.A. (Euzkadi Ta Azkatasuna) à Bergara, pour le dimanche de Pâques. Dès le samedi, un dispositif policier était mis en place sur toutes les routes menant à Vergara dans un rayon de 10 à 15 kilomètres. Ce dispositif ne devait pas empêcher, le dimanche, la présence à Bergara de 10 000 manifestants qui, en dépit des menaces et interdits, se trouvaient là « sans motif légitime qui le justifie », suivant l'expression des défenseurs de l'ordre établi. Venus à pied à travers la montagne, la veille ou la nuit, nous avons retrouvé quelques-uns de ces marcheurs chantant leur foi basque dans les salles où ils se restauraient après ces 20 ou 30 kilomètres de protestation pacifique. D'autres franchirent en voiture les barrages policiers, acceptant de laisser tous leurs papiers, papiers qu'ils durent récupérer ensuite à San Sébastian, moyennant une amende. Le police de la très catholique Espagne n'hésita pas à effectuer un contrôle d'identité à l'intérieur de l'église de Bergara, pendant le déroulement de l'office pascal, pour expulser ceux qui ne pouvaient justifier leur présence dans cette ville. Tout autour de Bergara, au delà du périmètre interdit, des milliers de manifestants, "promeneurs" insolites de Biscaye, de Guipuzcoa, de Navarre... Dans les airs, pendant quelque temps, on se montra un petit avion privé où M. Monzon, ministre du gouvernement basque en exil, avait pris place.

Le pouvoir franquiste s'était laissé surprendre l'an dernier ; cette année, il a trouvé une réplique qui a pu masquer en partie l'ampleur de la manifestation et son retentissement sur le plan international. Cette étape — pensons-nous — était nécessaire : elle a permis aux Basques péninsulaires de prendre conscience de leurs possibilités de lutte contre le régime franquiste. D'autres étapes peuvent être franchies. Le problème du retentissement sur le plan international n'est pas lié uniquement aux formes d'action employées ; il est surtout lié au problème de l'information. La manifestation de Bergara n'a eu qu'un faible écho dans la presse : "Le Monde" l'a signalée dans ses nouvelles de l'étranger ; ne parlons pas du silence de la "presse régionale d'information", qu'elle se nomme "Sud-Ouest" ou "Ouest-France". Une manifestation d'étudiants madrilènes franchira plus facilement le barrage du conformisme de journalistes hexagonaux ; une manifestation ayant eu lieu dans la forme, une manifestation provenant d'étudiants : l'information s'allie parfaitement avec la teinte anti-franquiste de la palette du "démocrate-français type" ; sans pour autant aborder les problèmes de fonds (la responsabilité des grandes "démocraties européennes" lors de la guerre civile et, depuis, le tourisme en Espagne, principale assise économique du régime de Franco, le parallélisme de certains votes entre la France nationale-gaulliste et l'Espagne franquiste aux Nations Unies, la non ratification de la Convention européenne des Droits de l'Homme par l'Espagne, la France et le Portugal), "l'information" passera.

Une manifestation nationaliste basque contre le régime de Franco à Bergara : l'information est refoulée. Ignorance, paresse intellectuelle, conscience du danger d'une information qui va contre l'ordre conformiste établi : toutes ces raisons jouent. Récemment, un magazine de jeunes, "Top Jeunesse", présentait en deux pages un résumé de la guerre d'Espagne : pas un mot des problèmes basques et catalans et l'auteur poussait le cynisme à parler du bombardement de Gernika comme celui d'une ville "espagnole" parmi d'autres.

Il faut prendre conscience de cette oppression du silence qui frappe les problèmes des minorités ethniques pour apprécier la bonne conscience hypocrite de l'occident européen. Sur cette bonne conscience, l'Europe économique du capitalisme international s'est construite sans trop de difficultés. La construction de l'Europe politique est plus difficile, car l'égoïsme profond, la volonté impérialiste de partenaires tels que la France, agissent pleinement dans le stupide jeu des préséances, de la limitation plus ou moins grande de la souveraineté, de l'hégémonie apparente de l'un ou de l'autre (le "leadership"). Dans ces conditions, construire une Europe où les communautés naturelles telles que le Pays Basque, la Catalogne, la Bretagne auront leur place, une Europe où les travailleurs ne seront pas asservis, une Europe dont le nom ne sera pas simplement un mythe, mais une réalité au service de la paix et de la justice, n'est pas tâche facile. Combattre en Bretagne pour que le Breton ait du travail et des conditions de vie décentes, pour qu'il retrouve la dignité et l'exercice fondamental de la démocratie en participant à une assemblée bretonne, c'est travailler à construire l'Europe et non à subir. Ignorer l'existence de combats similaires ou proches du nôtre serait un péché contre l'esprit européen. Notre présence à l'Aberrri Eguna de Bergara et à celle d'Ixassou nous permettait de porter témoignage de cet esprit européen. Mais, au delà du doping moral que cela représente pour les uns ou pour les autres, nous pensons qu'il est nécessaire qu'une confrontation s'établisse : méthodes, problèmes de fonds pourraient être abordés et, d'une discussion sincère, sans bluff, pourrait naître une collaboration efficace, car notre combat de décolonisation de l'Europe est trop difficile pour que nous puissions nous offrir de nous-mêmes des images déformées.



### CONSERVES & MARÉES

Spécialités de langoustines et crustacés, sardines, thons, maquereaux, etc.

## ALAIN FURIC et FILS

LE GUILVINEC (Sud-Finistère) - TÉL. 0-14

AVEZ-VOUS GOUTÉ LES SAVOUREUSES SPÉCIALITÉS BRETONNES :  
GATEAU BRETON, QUATRE-QUARTS AU PUR BEURRE FRAIS ?

## BISCUITERIE I. LEROUX

140, rue de Verdun BREST-Saint-Marc Tél. 44-65-08

## LA VIE DU PARTI

### SECTION DE BREST

La réunion de section du 3 avril fut consacrée à une mise au point sur le travail de la section et sur son organisation. Des résultats sensibles ont été obtenus sur les ventes à la criée et sur la publicité. Lors d'une vente à la gare de Brest, des vendeurs ont été interpellés par des agents des forces de l'ordre, lesquels doivent lire le **Peuple breton** pour avoir été tentés d'imiter leurs collègues de Quimper, à moins que ce soit M. Eriau...

### SECTION DE QUIMPER

Lors des élections municipales, la section de Quimper avait adressé une lettre aux têtes de liste et aux journaux locaux : **Ouest-France**, **Le Télégramme**, **Le Progrès**. Voici le texte de cette lettre :

« Que pensent faire les futurs conseillers municipaux dans le domaine de l'emploi ? Inutile de souligner l'extrême urgence de ce grave problème. Notons en passant qu'à Quimper il n'existe pas de Conseil des Prud'hommes, et qu sa formation en incombe à la municipalité.

« Que pense-t-on faire dans les quartiers en matière de maisons de jeunes, de centres de loisirs ? De trop nombreux groupements de jeunesse ne disposent même pas d'un local, si petit soit-il.

« Il est à remarquer que, jusqu'ici, on s'est contenté de construire des maisons plutôt que des H.L.M., et que c'est l'entreprise privée qui en a bénéficié. Que pense faire la future municipalité face à la spéculation sur les terrains ? Elle peut, soit réserver les terrains pour les H.L.M., soit limiter la hausse sur les terrains, soit municipaliser les terrains à bâtir.

« Les futurs conseillers comptent-ils développer les crèches, les haltes d'enfants, dont la nécessité se fait particulièrement sentir ? Que pensent-ils faire pour favoriser la venue de l'enseignement supérieur à Quimper ?

« Face aux élections présidentielles, alors que deux courants d'option se manifestent déjà, quelle sera l'attitude de la future municipalité, même si elle se dit apolitique ?

« Quelle sera son attitude vis-à-vis du C.E. L.I.B., et par là de la C.O.D.E.R., tous deux liés au régime actuel ?

« La section locale de l'Union démocratique bretonne. »

Notons que **Le Télégramme** ne publia point cette lettre, alors qu'il publia un texte de la

liste Benoiston (U.N.R.), qui répondait indirectement à la lettre de nos camarades de Quimper.

### COMITÉ DIRECTEUR DE RENNES

Le Comité directeur s'est réuni à Rennes le 28 mars. La commission Presse fit le point des abonnements et des réabonnements. L'organisation de la section de Rennes pour les abonnements et les réabonnements a été donnée en exemple aux autres sections. Le trésorier donna toutes les précisions nécessaires sur le coût du numéro 16 à six pages et une discussion s'ouvrit sur les possibilités de sortir régulièrement à six pages. Un accroissement sensible de la publicité est une des conditions nécessaires. La critique habituelle du dernier numéro sorti et l'élaboration du suivant mettent un point final à la commission Presse. Avant que le trésorier aborde le chapitre financier, il demanda aux autres camarades du Bureau central qu'une meilleure liaison s'établisse avec lui. Un état des finances du parti est donné. Pour les Affaires extérieures, quelques faits et activités : soutien à une camarade basque emprisonnée dans les geôles franquistes, envoi d'une délégation à l'Aberrri Eguna en Euzkadi. Enfin, les camarades du Comité directeur se penchèrent sur les problèmes intérieurs de notre parti : insertion du sympathisant dans le parti, liaison avec les isolés...

### SOUSCRIPTION PERMANENTE 200 x 10

Les fêtes de Pâques ont accaparé tous nos amis, c'est compréhensible. Nous les prions de ne pas oublier cependant notre collecte permanente, et de prendre fidèlement la relève le mois prochain. Ne pas rompre la chaîne ! Donnez ce que vous pouvez et aidez votre journal à la mesure de l'estime que vous lui portez. Merci.

#### Cinquième liste

Anonyme, Rennes ..... 5,00 F  
R. Seutin, Arzon (Mor-Bihan) ..... 5,00 F

Total de la cinquième liste ..... 10,00 F  
Report des listes précédentes ..... 410,00 F

TOTAL ..... 420,00 F

Soit : 42 x 10. — Il reste : 158 x 10.

Les participations à la souscription doivent être adressées à M. Hervé GRALL, 51, rue d'Inkermann, Brest, C.C.P. 1890-57, Rennes, en précisant au dos de l'envoi : Souscription

## ET MAINTENANT...

(Suite de la page 1)

tre se proposait d'annoncer au soir du 8 avril "pour frapper les esprits" (2). Maintenant, nous sommes fixés ! Le refus par le gouvernement d'accorder la retraite à 60 ans pour les travailleurs des Chantiers de Nantes afin de résoudre le problème des 400 licenciements est la réponse du gouvernement aux revendications des manifestants.

La manière dont la radio officielle a rendu compte de la manifestation est d'ailleurs significative : quelques mots seulement pour annoncer que « les syndicalistes bretons avaient manifesté à Paris pour attirer l'attention du gouvernement sur les difficultés économiques dont souffrent, SELON EUX (sic), les départements de l'Ouest... » Et le speaker de préciser aussitôt que le gouvernement avait déjà fait le nécessaire en décidant l'implantation d'un Centre électronique de l'Armée : ce qui revient à dire que le mécontentement des Bretons est sans objet !

La presse parisienne écrite n'a accordé, de son côté, qu'une place très réduite, dans l'ensemble, aux informations relatives à la manifestation. Il n'y a pas de commune mesure, en tout cas, entre ces faibles échos et le retentissement considérable qu'avait soulevé la prise de la sous-préfecture de Morlaix par les paysans de Gourvennec en 1961 ou la bataille du rail de 1962.

On peut s'interroger sur les raisons qui n'ont pas permis au 8 avril d'être cette journée "historique" annoncée depuis plusieurs mois par la presse (3).

L'absence des syndicats agricoles et des mouvements étudiants a réduit l'importance et la signification d'une manifestation qui réclamait la participation de toutes les forces vives. Les syndicats ouvriers eux-mêmes, on le sait, n'étaient pas unanimes.

D'autre part, le choix du cadre géographique était une erreur. Pourquoi deux "régions de programme", soit neuf départements ? Si on raisonnait "Ouest", pourquoi écarter, par exemple, la Basse-Normandie, où le problème de l'emploi se pose également ? En réalité, la notion de "Ouest" elle-même est trop vague, trop confuse, trop vide de tout contenu affectif pour servir de base revendicative valable.

Pour nous, Bretons, seule la Bretagne (cinq

départements) pouvait constituer le cadre de cette journée d'action. La Bretagne fait peur au gouvernement ; l'Ouest lui apparaît au contraire informe, incolore et inoffensif (d'où sa préférence pour cette formule). Il y a une conscience bretonne, il n'y a pas, il n'y aura jamais de conscience "ouestienne". On peut, sans invraisemblance, parler de DÉPORTATION lorsque la jeunesse bretonne est contrainte d'aller chercher du travail à Paris ; peut-on employer le même terme lorsqu'il s'agit de jeunes de La Ferté-Bernard ou de Saint-Calais, si proches de la région parisienne ?

Du fait de sa situation géographique péninsulaire, la Bretagne a d'ailleurs à défendre des intérêts économiques distincts de ceux de l'Ouest intérieur, comme en témoigne la récente "guerre des drageons", où les agriculteurs bretons se sont opposés aux agriculteurs du Maine-et-Loire. Comme l'a récemment souligné M. Phipponneau, si le gouvernement a pu refuser impunément à la Bretagne la loi-programme qu'il avait lui-même promise, violant ainsi ses engagements les plus solennels, c'est en grande partie parce que les forces syndicalistes bretonnes sont allées se diluer dans un "Ouest" sans unité et sans dynamisme.

Un hebdomadaire "régional" écrivait, après la journée du 8 avril : « Ils ont marché sur Paris. Pas seulement les Bretons, entêtés et violents, mais aussi les Angevins, paisibles ; les Mayennais, prudents, et les Sarthois, tranquilles » (4). La presse parisienne, elle, ne s'y est pas trompée qui a titré : « Les Bretons ont manifesté à Paris » ; car ce sont eux et non les paisibles,

(Voir suite page 4)

(3) Le Monde du 26 mars 1964.

(4) Bretagne-Dimanche du 16 avril 1965.

(2) Ouest-France du 2 avril 1965.

## Crêperie Ste-Anne

"Chez Noël"

CADRE BRETON — Cidre et Choucroute  
— RENNES —

# LES COOPERATIVES MARITIMES

Au mois de mars dernier, deux nouveaux chalutiers ont été lancés, l'un à Saint-Malo, l'autre à Lorient, tous deux destinés à l'Armement Coopératif Artisanal Finistérien. Comme il s'agissait de navires de type classique, la presse régionale ou spécialisée n'a pas cru bon d'en souligner l'importance (l'a-t-elle même comprise?). Sans doute est-il plus spectaculaire de parler des nouveaux chalutiers de l'armement Pléven, pêchant par l'arrière ? Mais si, sur le plan purement technique, ces deux nouvelles unités de la flotte de pêche bretonne sont absolument classiques, il n'est pas abusif, en l'occurrence, d'employer l'expression de révolution socio-économique, compte tenu de l'originalité juridique de l'A.C.A.F. (Armement Coopératif Artisanal Finistérien). Comme l'indique sa raison sociale, cette nouvelle entreprise d'armement regroupe, sous une forme coopérative, des pêcheurs artisans décidés à prendre en mains les destinées de leur profession menacée par la concentration industrielle et capitaliste. Or, l'événement dépasse le cadre de l'actualité, car c'est l'avenir même de la pêche artisanale bretonne qui est en jeu, et les récentes grèves des équipages à Concarneau ne sont que des convulsions passagères à côté des mutations profondes qu'annonce la naissance de cette nouvelle coopérative.

## LES ORIGINES

Comment cette entreprise est-elle née ? Elle résulte d'une double crainte : celle de la disparition inéluctable de la pêche artisanale que nous allons examiner tout d'abord ; celle, d'autre part, d'une reconversion en un type d'armement industriel classique dont nous exposerons ensuite les dangers.

La pêche artisanale est d'abord menacée par sa propre structure dangereusement attardée dans un contexte économique sans cesse en mouvement et tendant vers une concentration à la fois verticale et horizontale. Or, trop souvent, les pêcheurs artisans sont victimes de leurs idées routinières qui les rendent hostiles à toute tentative de progrès : sans rechercher quelque explication sociologique, du moins pouvons-nous constater que ce genre de résistance est désormais classique dans l'évolution d'une civilisation industrielle. A cet obstacle psychologique s'ajoute fréquemment la forme archaïque des relations humaines au sein de l'entreprise artisanale : les centres de décision techniques sont mal définis et dépendent trop de la personnalité des individus, ce qui provoque un flottement et une certaine irrésolution qui parfois peuvent avoir des conséquences économiques et techniques graves. Enfin, la complexité et l'archaïsme du mode de rémunération de l'équipage ne sont pas faits pour rajeunir le fonctionnement de la profession.

Ces causes profondes ont des effets démultipliés dans les circonstances particulières actuelles, qui constituent elles aussi à désavantager le système artisanal. L'appauvrissement des fonds de pêche est un premier facteur : il implique l'utilisation d'un matériel toujours plus utilisant et plus coûteux dont la mise en chantier nécessite des moyens financiers hors de portée des artisans. Cette évolution est d'autant plus décisive que nos pêcheurs artisans se trouvent chaque jour confrontés avec la concurrence étrangère qui ne cesse de grandir au fur et à mesure que le Marché commun devient une réalité. L'extension des eaux territoriales étrangères n'est pas faite pour améliorer la situation, d'autant que l'attitude du gouvernement (cf. l'affaire du *Kervel*) témoigne d'un désintérêt à l'égard d'une industrie pourtant vitale pour la Bretagne.

Toutes ces difficultés pèsent lourdement sur le comportement et les possibilités des entreprises artisanales :

— Les pêcheurs, prisonniers de leurs habitudes routinières, continuent à acheter et à utiliser du matériel désuet mais coûteux, tandis que les méthodes de pêche restent tributaires du passé.

— Les équipages se recrutent difficilement parce que les conditions de vie à bord sont trop dures. Ce sont surtout les éléments jeunes et dynamiques qui font défaut et cette désaffection provient de l'idée maintenant répandue que la pêche artisanale est appelée à disparaître dans les prochaines années : d'où une baisse caractéristique de la qualité des équipages.

— Les nécessités techniques et économiques ont conduit les patrons propriétaires à rechercher des navires polyvalents dont les avantages (facilité d'adaptation selon les saisons) sont loin de contrebalancer les inconvénients, étant donné la tendance toujours plus évidente à la spécialisation du matériel de production dans l'armement de type industriel.

— La direction et la gestion de ces entreprises artisanales se heurtent à une trop grande concentration des centres de décisions : le contrôle du matériel et du produit émane en général du seul patron propriétaire ou copropriétaire alors que celui-ci ne dispose pas de tous les éléments d'information dont bénéficie l'armateur (progrès techniques, évolution du marché du poisson, etc.), du fait qu'il se trouve lui-même en mer pendant plusieurs semaines.

Face à cette situation, deux attitudes sont possibles : sauver la pêche artisanale en la transformant pour la placer sur un plan plus compétitif, ou bien la condamner. Les technocrates gaullistes penchent évidemment pour la suppression d'une activité marginale de laquelle on ne peut espérer aucune contribution au prestige de la V<sup>e</sup>. Derrière ces intentions, il est possible de discerner le penchant monopolistique des milieux gouvernementaux qui, comme chacun sait, n'ont d'yeux que pour ce qui est grand... ! A cette détermination que nous pouvons qualifier d'antidémocratique, certains pêcheurs artisans n'en opposent pas moins leur volonté de conserver le contrôle économique de l'entreprise pour laquelle ils travaillent. Et c'est à ce niveau que se situe la coopération, seule issue pour échapper à l'industrialisation capitaliste.

## LES DANGERS

### DE LA PÊCHE INDUSTRIELLE

Il est incontestable que l'industrialisation de la pêche présente des avantages sérieux : ce qui est vrai dans toutes les industries s'applique aussi dans le domaine maritime. La concentration caractéristique de toute structure industrielle favorise les regroupements techniques et financiers propres à diminuer les frais fixes. La spécialisation est un fait acquis depuis un certain temps déjà sur les chalutiers modernes. La direction des entreprises d'armement de type industriel ayant une fonction propre et étroitement définie, peut se consacrer plus efficacement à l'écoulement du produit, tandis que les cadres se trouvent être directement avertis des fluctuations de la conjoncture technique et commerciale. La notion de rendement économique étant devenue un élément moteur, c'est la recherche des activités les plus rémunératrices qui conditionne le comportement des industriels : de ce fait, les progrès techniques deviennent un impératif de première urgence, et toute la profession peut en bénéficier.

Cependant, malgré ces avantages d'ordre technique, il convient de dénoncer dans ce cas particulier, ce que nous ne manquerons jamais de faire pour le capitalisme en général, à savoir les méfaits d'un système qui va directement à l'encontre des intérêts des travailleurs, quels qu'ils soient. Dans le cas précis de la pêche, la prolétarisation des marins est la première conséquence de la transformation industrielle : cette main-d'œuvre devient l'objet de véritables transactions et l'on n'hésite pas à la déplacer, sans soucis de réalités familiales, selon le fameux principe technocratique que la main-d'œuvre doit se déplacer en fonction des besoins de la production. Rien donc ici n'échappe au schéma traditionnel d'un système pour qui le travail doit être subordonné au capital. La tendance naturelle vers une concentration géographique ne préoccupe les armateurs que dans la mesure où elle favorise la spécialisation des ports, sans tenir compte des régions de recrutement naturel. Et l'on arrive à cette situation aberrante où l'on voit les pouvoirs publics et les professionnels eux-mêmes favoriser la brusque reconversion d'agriculteurs en pêcheurs afin d'élargir la demande sur le marché du travail, d'où des conditions d'embauche plus avantageuses pour l'employeur, d'autant que celui-ci profite ainsi des subventions et des avantages fiscaux qui accompagnent ces soi-disant « créations d'emplois ».

La dernière critique, et non la moindre,

que nous pouvons formuler à l'égard de la pêche industrielle, a trait au néo-libéralisme économique qui sévit chez les armateurs comme il renaît au C.N.P.F. La concurrence produit, certes, une émulation bénéfique pour l'ensemble de la profession, mais, dans un tel système, à l'exception des cartels, toute coordination est impensable : comment, dans ces conditions, envisager un plan d'ensemble en vue de l'exploitation rationnelle du matériel et des fonds de pêche ?

Précisons que notre critique ne concerne pas l'industrialisation en tant que transformation technique, mais l'intégration capitaliste qui l'accompagne nécessairement jusqu'à l'apparition d'une coopérative d'armement.

## AVANTAGES

### DE L'ARMEMENT COOPÉRATIF

C'est ici en effet que l'A.C.A.F. prend toute sa signification, car elle allie les avantages de la technique industrielle, que nous avons déjà analysés plus haut, avec la primauté du travail sur le capital. Il apparaît évident aujourd'hui que l'industrialisation est un fait acquis aussi bien en économie capitaliste qu'en économie socialiste. Nous ne nous posons pas en défenseurs inconditionnels du modernisme, car il a, bien sûr, ses défauts, mais nous ne pouvons tout de même pas partir du principe qu'une chose est bonne parce qu'elle existe depuis longtemps, comme le disent certains qui pleurent un passé qu'ils trouvaient pittoresque !

Non ! Nous ne serons pas les derniers à reconnaître les avantages de la technique, et les améliorations matérielles qui en découlent, tant dans la vie quotidienne. Et l'A.C.A.F., en mettant en place une structure moderne et puissante, grâce à l'appui du Crédit maritime mutuel, est susceptible de mettre à la disposition des professionnels des unités de production capables de rivaliser avec les meilleurs navires des armements privés.

Plus encore, la forme statutaire adoptée, tout en rejetant les pièges de la législation française à l'égard du véritable esprit coopératif, permet de toucher tous ceux dont la volonté est de collaborer à cette entreprise collective. Comme toute entreprise où la décision émane des travailleurs, celle-ci est assurée d'un fonctionnement démocratique tel qu'on aimerait le voir apparaître chez tous ceux qui exploitent du « matériel humain ».

Bien entendu, les débuts seront nécessairement modestes car, malgré son organisation collective, la société reste une entreprise privée ayant à faire face à des frais d'implantation très lourds, donc les premiers amortissements à pratiquer freineront l'amélioration des rémunérations des équipages. Mais, lorsque les travailleurs sont maîtres de leur entreprise, il existe d'autres possibilités que les avantages pécuniaires, du fait que l'homme n'est plus un moyen mais devient le centre des préoccupations. C'est ainsi qu'il y aura la possibilité d'organiser des séjours à terre par roulement, d'embaucher des effectifs complémentaires, de former et d'initier les nouveaux venus à un métier qui ne s'improvise pas.

A noter que cette coopérative d'armement s'intègre dans un ensemble coopératif où elle est venue constituer le chaînon manquant. Il existe en effet toute une série d'entreprises allant de l'avitaillement des navires à la transformation et la commercialisation du poisson, dont le chiffre d'affaires atteint cinq milliards de francs pour le seul Finistère. C'est dire l'import-

tance de ces organismes appelés à régulariser une profession et un marché trop anarchiques. Cet ensemble vertical et horizontal à structure collective est donc un atout majeur pour la pêche bretonne dans le contexte européen. Mais c'est aussi un exemple social dont nous devons tirer certains enseignements.

## UNE LEÇON POUR L'AVENIR

Il y a loin depuis « La Société des Equitables Pionniers de Rochedale » de Robert Owen, et pourtant la coopération, quelle que soit son évolution, reste animée par le désir d'affirmer la primauté du travail par rapport à tout autre facteur de production.

Que les pionniers du socialisme français soient trompés en accordant une trop grande foi à la coopération comme moyen de concurrencer le capitalisme, nous n'en doutons pas. Et ce qui était vrai au dix<sup>e</sup> siècle l'est encore plus aujourd'hui dans un monde capitaliste savamment organisé et où l'Etat acquiert de plus en plus d'autorité au nom de la défense de l'intérêt commun. Il est impossible, par exemple, de concevoir une coopérative de construction automobile venant concurrencer le « pauvre » Citroën ; ou bien une raffinerie de pétrole coopérative faisant trembler les assises de la Shell : contre ces trusts, seule la lutte politico-syndicale est valable, dans la mesure où elle a pour arrière-pensée une complète réforme de l'Etat. Mais, dans le secteur primaire (car le problème du devenir de l'agriculture est sensiblement le même), le stade industriel est atteint avec beaucoup de retard. Les transformations et les mutations se produisent sous nos yeux, alors que nous avons derrière nous plus d'un siècle de luttes ouvrières. C'est une chance qu'il faut saisir, sous peine d'assister à une prolétarisation, que d'aucuns souhaitent d'ailleurs. Car la socialisation de l'entreprise par l'intérieur n'est pas toujours vue avec satisfaction par certaines fractions de la gauche, pour qui la prise en charge des moyens de production par le travailleur irait à l'encontre de sa combativité politique et de sa solidarité à l'égard des autres travailleurs.

Connaissant les avantages de la coopération, nous en comprenons aussi les inconvénients. Il est vrai que la lutte syndicale favorise la solidarité des travailleurs. Il est vrai qu'une amélioration du niveau de vie et des conditions de travail diminuent cette solidarité. Pourtant, si l'on prend la précaution de prévoir une éducation constante du travailleur coopérant, il nous semble que ces arguments tombent. Cette éducation, cette information de tous les instants sont d'ailleurs plus qu'une précaution : c'est une nécessité. Car nous ne saurions sous-estimer le risque encouru à vouloir faire fonctionner une structure collective dans une conjoncture qui lui est foncièrement hostile : soit que les entreprises capitalistes s'arrangent pour couler les coopératives, soit que ces dernières se laissent elles-mêmes contaminer par la recherche du profit qui les amènera à réagir comme de véritables sociétés capitalistes. Il y a de vrai risques, mais aussi un espoir : et cet espoir repose sur des expériences récentes qui démontrent, malgré leurs imperfections, le renouveau possible de la formule coopérative. Celle-ci ouvre une perspective vers cette démocratie industrielle à laquelle tant de syndicalistes aspirent ; elle est un atout majeur dans la lutte des individus et des communautés contre l'autoritarisme démesuré de l'Etat agissant pour le profit de quelques-uns. Et c'est la chance de la Bretagne de disposer d'industries maritimes capables de se moderniser tout en respectant l'homme et son travail.

Hervé GRALL.

## MEUBLES COUTURIER

QUIMPER Tél. 384 KERSALÉ Tél. 24-86 SAINT-GWENOLÉ Tél. 11

ANCIENS ETABLISSEMENTS BERNES-CHENADEC

PRIX

CHOIX

QUALITÉ

## CRÉPERIE SUFFREN

Mlle PENNEC, 62 bis, rue de Lyon — BREST

Dégustation à toute heure ON PARLE BRETON

# DRÖITE ET GAUCHE

Dans un précédent article, nous avons souligné l'universalité et l'actualité des notions de **droite** et de **gauche**, ou, si l'on préfère, de l'antithèse conservatisme - progressisme (1).

Comment situer les revendications spécifiquement bretonnes par rapport à ce clivage fondamental ?

## UNE ASSIMILATION ABUSIVE : BRETAGNE = DROITE

Pendant longtemps, la Bretagne a été considérée comme une "province" essentiellement conservatrice, aux structures sociales arriérées, attachée à un catholicisme d'Ancien Régime et respectueuse des cadres traditionnels.

Dès lors, le Mouvement breton, du seul fait qu'il réclamait l'autonomie politique et culturelle pour une "région" jugée foncièrement réactionnaire, se trouvait suspect, a priori, d'esprit rétrograde.

Il faut reconnaître que ce Mouvement n'a pas toujours su se démarquer par rapport aux forces conservatrices ; trop souvent son programme et sa propagande ont paru se référer aux thèmes classiques de la droite.

Influencés par les historiens royalistes, les promoteurs du régionalisme et du nationalisme bretons ont, dès le début, donné à leur combat le sens d'un mouvement de réaction contre la Révolution française de 1789. Dans cette perspective, on en arriva à identifier abusivement révolutionnaire bretonne et lutte contre-révolutionnaire, annexant par exemple la Chouannerie à une cause qui était demeurée, en réalité, fort étrangère aux insurgés royalistes de l'Ouest.

Le mouvement culturel lui-même, né au XIX<sup>e</sup> siècle, se présente à l'origine comme lié à un romantisme littéraire tourné trop exclusivement vers le passé. Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que le régionalisme breton, à forte prédominance aristocratique (surtout à l'Association bretonne et à l'U.R.B. du marquis de l'Estourbeillon), ait dégénéré en un provincialisme aussi désuet qu'inefficace. Quant au nationalisme contemporain, chez nous, de la montée des fascismes en Europe, il lui a peut-être manqué, au départ, cette foi démocratique et ce sens aigu des aspirations populaires qui avaient fait le succès des mouvements d'émancipation des nationalités au siècle dernier. Les options de certains de ses leaders, face au nazisme, ne pouvaient qu'éloigner de la cause bretonne une population instinctivement réfractaire au totalitarisme.

Exploitées dans un sens anti-breton par des historiens officiels, des politiciens et des journalistes conformistes, ces tendances et ces options n'ont pas peu contribué à accréditer dans l'opinion publique en France — et, ce qui est plus grave, en Bretagne même — l'image-repoussoir d'un Mouvement breton congénitalement réactionnaire et fascisant.

Pourtant, cette fixation "à droite" du Mouvement breton n'a rien d'inéluctable, ni de fatal. Bien plus, elle nous paraît contre nature.

## PERMANENCE D'UNE BRETAGNE DÉMOCRATIQUE

Lorsqu'il peut s'exprimer sa vraie personnalité, le Breton, passionné de justice, révèle un tempérament égalitaire et non conformiste.

Parmi les leaders des mouvements démocratiques, syndicalistes et socialistes depuis une centaine d'années, les Bretons tiennent une place de choix. Il suffit de citer, pour s'en convaincre, les noms de Lamennais, Guivresse, Pelloutier, Briand, Marcel Cachin.

Historiquement, notre pays n'est nullement la terre de conservatisme obstiné, figée dans on ne sait quel fatalisme ancestral, dont le répertoire de Botrel nous a laissés l'image mièvre et caricaturale.

Faut-il rappeler la **Révolte des Bonnets Rouges**, mouvement authentiquement breton et farouchement antinobiliaire, qui s'adressa contre la monarchie de Louis XIV le peuple de Rennes et les paysans de Basse-Bretagne au nom de la "liberté armoricaine" ?

A-t-on oublié l'accueil favorable réservé à la Révolution de 1789, porteur de promesses d'égalité, par une Bretagne qui n'avait que trop souffert de l'absolutisme monarchique ? Le **Club breton** fut le premier des clubs révolutionnaires.

En 1830, c'est encore de Bretagne que part, avec la **Ligue du refus de l'impôt**, le premier coup de semonce contre la politique de Charles X et des "ultras".

On s'imagine parfois un électoral breton immuablement de droite. Or, des études de sociologie électorale portant sur la III<sup>e</sup> République, montrent que la Bretagne (surtout dans son aire bretonnante) vote plus à gauche que l'Ouest intérieur français, de tempérament passif et conservateur (2).

A partir de 1913 et jusqu'à la veille de la guerre de 1939, le Mouvement breton lui-même connaît une tendance de gauche très marquée, avec Emile Masson, l'auteur de "Antée, les Bretons et le Socialisme" ; Morvan Marchal et Morvan Duhamel, deux des leaders de "Breiz Atao" ; Yann Sohier, instituteur communiste et fondateur d'"Ar Falz".

Plus près de nous, les mouvements sociaux qui agitent la Bretagne depuis 1961 et qui ont pu être qualifiés de "révolte d'hommes du XX<sup>e</sup> siècle" (3) ont mis fin définitivement à la légende d'un peuple breton résigné à son sort et tourné vers le passé. En particulier, l'aspect révolutionnaire que représente la conjonction des forces ouvrières et paysannes, réalisée pour la première fois à Saint-Nazaire, n'a pas échappé aux observateurs.

Les préoccupations d'ordre économique et social, laissées trop souvent au second plan par le Mouvement breton d'avant-guerre, ont acquis une place prépondérante dans le combat breton d'aujourd'hui.

## DES REVENDICATIONS BRETONNES ET PROGRESSISTES

Telles qu'elles sont formulées aujourd'hui par l'U.D.B., les revendications bretonnes sont motivées, non par un sentimentalisme désuet, mais par une analyse moderne de la situation actuelle du peuple breton, à la lumière de la critique socialiste et des études les plus récentes sur l'inter-action des données économiques et des données ethniques.

Constatant l'**aliénation** du peuple breton dans les domaines économique (sous-développement, sous-emploi, émigration), culturel (étouffement de la langue et de la culture bretonnes) et psycho-social (phénomènes de déracinement et de dépersonnalisation), cette analyse pose nettement en termes de colonisation-décolonisation le problème breton et sa solution. Elle explique et justifie les revendications bretonnes actuelles, qui peuvent se regrouper en trois points fondamentaux : travail, culture, dignité.

Droit au **travail**, d'abord, c'est-à-dire droit pour tout Breton de gagner décemment sa vie et celle de sa famille sans

être condamné à l'émigration : d'où la nécessité d'une politique bretonne de l'emploi, qui passe par l'industrialisation de la Bretagne et la mise en valeur de ses richesses naturelles au seul service du peuple, ce peuple laissé à l'abandon jusqu'ici tant par le pouvoir parisien que par une classe dirigeante bretonne égoïste et bornée.

Droit à la **culture**, étant entendu qu'il existe en Bretagne une culture spécifiquement bretonne. Il ne peut y avoir de véritable culture populaire bretonne sans tout autre peuple, a droit à sa langue, condition et instrument indispensables du développement de sa personnalité propre.

Droit à la **dignité**, enfin. L'expérience l'a montré, c'est dans la mesure où leur comportement et leurs modes d'expression révèlent l'appartenance à une ethnie différente de l'ethnie dominante que les Bretons sont méprisés et humiliés par les autorités françaises (au moment du service militaire notamment) et par leur propre bourgeoisie, branchée sur Paris et coupée du peuple. C'est donc **comme Bretons** qu'ils doivent reconquérir leur dignité, non seulement en tant qu'individus, mais aussi en tant que communauté gérant elle-même démocratiquement ses propres affaires.

Le seul énoncé de ces revendications montre leur caractère progressiste : ayant pour but de mettre fin à l'aliénation, elles vont en effet dans le sens de la justice et d'une égalité réelle et non plus théorique.

Dans cette perspective nouvelle et authentiquement révolutionnaire, le Mouvement breton ne peut plus être considéré comme un mouvement d'arrière-garde s'attachant à la conservation d'institutions et de modes de vie périmés ; il apparaît comme une force de contestation de l'ordre établi, non plus seulement du point de vue politique et culturel, mais également du point de vue économique et social.

Il n'est pas question de "décentraliser" à la manière du vieux régionalisme, pour rendre à l'aristocratie locale l'autorité et le prestige que leur a fait perdre le pouvoir central, mais, bien au contraire, de donner au peuple breton le pouvoir politique de décision.

En résumé, il ne s'agit pas de replâtrer une vieille "province", mais de construire une Bretagne nouvelle, populaire et démocratique.

Jean THOMAS.

- (1) Le Peuple breton, n° 17, avril 1965.  
(2) André Siegfried : Tableau politique de la France de l'Ouest (1913).  
(3) Le Monde, 16-17 juillet 1961.

## BAR BRETOIS

1, place Sainte-Anne - RENNES  
Le rendez-vous des Finistériens  
Ouvert jusqu'à minuit  
CHOUCHEN - TÉLÉVISION - LECTURE

## MIROITIERIES DE L'OUEST

Installations de magasins — Produits verriers des manufactures  
TY BOS - QUIMPER - Tél. : 6-47 et 37-47

## COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent.

— Emaon o paouez lenn ho Nn. 17. A-du on gant ar pezh a skrivit en ho pennad-stur. War-lerc'h bezañ kemeret perzh e bodadeg ha diskouezadeg ar "Westoned" e Paris d'an 8 eus ar miz-mañ e fellfe din ober un nebeut evezhadennoù :  
... 2. "Gwestek" o deus en ziskouezet paotred ar sindikadoù, re ar C.G.T. dreist-holl, ha sot nay e oa, rak an holl gelaouennoù eus Paris o deus komzet — hag a dro wir e oa — eus "Bretoned" : dister a-walc'h niver an dud divreton.  
3. Petore disoc'h zo deut ? Netra ha nebutoc'h eget netra ; em "zifoulañ" a reas ar Vretoned ha netra ken. Soñj am boa ouzh o gwelout en Union Régionaliste markiz Lestourb kozh : dont da glem-

## ET MAINTENANT...

les prudents et les tranquilles qui pouvaient donner à la manifestation son "tonus". C'est d'ailleurs en Bretagne, et plus particulièrement à Nantes et à Saint-Nazaire, qu'ont été signalés les débrayages de solidarité.

Enfin, le lieu choisi pour la manifestation était lui-même discutable.

Paris est trop éloigné. Les pouvoirs publics peuvent susciter une foule de tracasseries et d'obstacles — et ils ne s'en sont pas privés ! — pour empêcher ou retarder le transport à Paris de milliers de manifestants, que 300 à 600 kilomètres séparent de cette ville. Là-bas, le gouvernement est sur son terrain. Il a mis en œuvre, on le sait, des procédés multiples et divers pour retarder, amoindrir, tronçonner, disloquer la manifestation du 8 avril.

Mais, dira-t-on, c'est à Paris que sont les leviers de commande, donc les instances qu'il s'agit de convaincre. Ceci suppose que l'on a, en face de soi, un interlocuteur loyal, prêt au dialogue. Est-ce le cas ?

Pour des travailleurs bretons, victimes classiques de la politique centralisatrice, capitaliste et militariste dont Paris est le centre et le symbole, il reste à savoir si le salut passe nécessairement par la "capitale".

Il y a de bonnes raisons de penser que c'est sur notre propre terrain, donc en Bretagne, que nous serons les plus forts. C'est ici, et non à Paris, que se trouvent nos forces ouvrières et paysannes. Un mouvement populaire en Bretagne peut faire céder le gouvernement : on l'a bien vu au moment des événements de Morlaix et de la bataille du rail... Une manifestation, même réussie, à Paris, ce ne sera jamais, aux yeux des Parisiens eux-mêmes, que la "province" qui monte, c'est-à-dire du folklore...

Quand on emploie dans l'analyse du fait économique-social breton les termes de colonie, sous-équipement, sous-développement, il faut poser franchement les problèmes des méthodes adéquates pour lutter contre une telle situation.

Les responsables fédéraux de la C.G.T. (cinq départements bretons plus départements ouestiers) ont souligné récemment la nécessité d'élargir la base de la revendication. L'élargir sur le plan géographique serait diluer un peu plus ces revendications : à quand la manifestation des 45 départements du Grand-Ouest ? Par contre, il est nécessaire de l'élargir sur le plan des organisations participantes. La situation est trop grave pour que ne soit pas reconnue l'urgence d'une union de toutes les organisations démocratiques de Bretagne sur un programme minimum commun. Pour la réalisation de cette union et la préparation d'une action efficace il faut un dialogue avec les syndicats ouvriers, avec les fédérations bretonnes du Parti communiste, avec les syndicats agricoles, avec les autres partis de gauche (S.F.I.O., P.S.U.), avec les syndicats enseignants et les A.G.E. de Rennes, Nantes et Brest, etc. Nous sommes, pour notre part, prêts à y participer.

Y.-C. VEILLARD et J. T.

## JOUETS

ARTICLES POUR KERMESSES  
POUPÉES POUR HABILLAGE

## Ets René LE BEC

Mme Jeanne LE BEC  
4, place Terre-au-Duc, QUIMPER, T. 13-54

## À la Taverne Basque

F. RIOU  
1, rue Duperré — BREST  
Tel. 44-13-82

## Composition linotype à façon

REVUES — TABLEAUTAGES — THÈSES

## LINARMOR

15, rue des Fossés — RENNES